



ᖃᑦᑕᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
 Qulliq Energy Corporation
 Société d'énergie Qulliq
 Qulliq Airuyaktuqunik Ikumatjullit



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Société d'énergie Qulliq et le Syndicat des employé-e-s du Nunavut parviennent à un accord de règlement provisoire concernant une nouvelle convention collective

Iqaluit (Nunavut), le 12 juillet 2022. — La Société d'énergie Qulliq et le Syndicat des employé-e-s du Nunavut se réjouissent d'annoncer qu'après trois séances de négociations collectives, ils sont parvenus, le 24 juin 2022, à un accord de règlement provisoire concernant une nouvelle convention collective.

La dernière convention est échue depuis le 31 décembre 2020. Lorsqu'elle sera ratifiée par les deux parties, d'autres renseignements seront fournis.

###

Relations avec les médias :

Matthew Illaszewicz
 Gestionnaire des communications
 Ministère des Ressources humaines
 867 975-6292
millaszewicz1@gov.nu.ca

Renee Boucher
 Gestionnaire intérimaire des communications intégrées
 Société d'énergie Qulliq
 867 979-7524
rboucher@qec.nu.ca

James Kaylor
 Agent des communications
 Syndicat des employé-e-s du Nunavut
 867 222-2436 (cellulaire)
james@neu.ca

ᐱᑦᑕᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐱᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ, ᖃᑦᑕᑦᑲᑦ, ᐃᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ, www.gov.nu.ca.
 News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
 Tuhaqtaghat itut Inuktitut, Qablunaatit, Inuinnaqtun Uiviitillu talvani www.gov.nu.ca.
 Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.